

### Étaient Présents:

Jean Claude GAST, Claude BIHLET, Christian REYNAUD, Gilles LOISELEUX, Marie France DURAND, Bernard MATHIEU, Jean Paul JOUVE, Patrick AUBIN, Marc MICHEL, Brigitte MONTET, Josiane GELPY, Maurice CHAUTANT, Jean Marie BLANCHARD, Albert MOULLET.

**ABSENTS EXCUSÉS:** MARTINE BARBET, DANIEL ROBERT, JEAN PIERRE BOIVIN, MAX VASELI, JEAN PAUL AUBERT.

### ORDRE DU JOUR:

- Validation du compte rendu précédent
- Temps partiel
- Suivi de la qualité des adoux
- Appel d'offre pour la restauration de la végétation
- Convention cadre étude Apron
- Convention URCPPIE démarche participative
- Voiture
- Adhésion SIEM
- Sentier de découverte Marais de Manteyer
- Points divers
- Prochaines dates

## 1 APPROBATION DU PRÉCÉDENT COMPTE RENDU

Le compte rendu du comité syndical du 5 mars 2013 est validé à l'unanimité.

## 2 TEMPS PARTIEL

Demande de passage à temps partiel:

- 100% à 90 %: Annelise
- 80% (temps partiel de droit/ congé parental) à 90%: Carolyne

Afin que ces deux agent puissent bénéficier du temps partiel, il faut instituer le temps partiel dans la collectivité, cela doit ensuite passer en Comité Technique Paritaire (CTP) dont la prochaine séance est le 16 mai 2013.

L'institution du temps partiel au smigiba est accepté a l'unanimité.

## 3 SUIVI DE LA QUALITÉ DES ADOUX

Cette action est inscrite au contrat de rivière. L'objectif de cette étude est de définir un protocole de suivi des adoux en mesurant un certain nombre d'indicateurs physico-chimiques et biologiques. Un état initial de la qualité des adoux permettra d'évaluer les travaux de gestion à venir, d'améliorer les connaissances et d'avoir une veille sur ces milieux remarquables du Buëch qui ont de nombreuses fonctions.

Les campagnes de mesures seront effectuées soit en régie en collaboration avec l'ONEMA (suivi d'espèces patrimoniales) soit par un prestataire (paramètres physico-chimiques, macro-invertébrés, macrophytes et Odonates).

L'engagement d'un marché à procédure adaptée pour la réalisation de cette étude et les demandes de subventions auprès des partenaires est approuvé à l'unanimité.

#### 4 APPEL D'OFFRE POUR LA RESTAURATION DE LA VÉGÉTATION

Cette année les travaux de restauration de la végétation devraient se dérouler sur les tronçons suivants :

SOUS BASSIN	SECTEUR	RIVIÈRE	LIMITE AVAL	LIMITE AMONT	LINÉAIRE DE RIVIÈRE (M)	COMMUNES
Petit Buëch	Ma	Torrent de Maraise	Passage à gué en aval du village du Saix	Confluence du Poutelier	800	Le Saix (05)
	Ma1	Torrent de Maraise	Confluence du torrent de Suzanne	130 m en amont de la confluence du torrent de Suzanne	130	
	Ma2	Torrent de Maraise Torrent de Suzanne	Confluence du Poutelier	Pont du village sur le Torrent de Suzanne	670	
	Ma6	Torrent de Suzanne	Pont du village sur le Torrent de Suzanne	Amont des dernières habitations rive gauche	350	
Buëch Aval	Bl1	Torrent de Blème	100 m en aval du pont menant au lieu – dit « Clier »	100 m en amont du pont de la D226	1200	L'Epine(05)
	Ce3- Ce4	Torrent du Céans	Pont du lieu – dit « Les Combes »	Pont de la D65 Pont de la D170	2330	Laborel (26)
	Ce6	Torrent du Céans	300 m en aval du pont de la D130b	100 m en amont de l'ancien aqueduc	1000	Lagrand (05) Saléon (05)
	Ch3	Torrent de Chane	Confluence avec le Buëch	Lieu – dit « le Terron »	2200	Montrond (05)
	Riou	Torrent du Riou	Confluence avec le plan d'eau du Riou	300 m en amont du pont de ma D250	740	Saint Genis (05)

La réalisation de ces travaux doit passer par la désignation d'une entreprise et donc le lancement d'un appel d'offres. Le montant prévisionnel des travaux qui seront confiés à une entreprise spécialisée est de 100 000 €HT.

Les membres de l'assemblée délibérante votent à l'unanimité le lancement d'un appel d'offre pour les travaux de restauration de la végétation ainsi que les demandes de subventions auprès du CG05, Agence de l'eau et Région PACA.

#### 5 CONVENTION CADRE ÉTUDE APRON DU RHÔNE

Dans le cadre du Plan National d'Action de l'Apron du Rhône, une importante étude sur le régime alimentaire de l'Apron va être engagée en 2013 par l'Université d'Aix-Marseille sur le bassin de la Durance (Durance, Buëch et Verdon). Une convention cadre est en cours de finalisation pour associer tous les partenaires (CEN RA, Université, CNRS, IRSTEA, EDF, PNRV, SMIGIBA et SMAVD). Le SMAVD est maître d'ouvrage de l'étude concernant la Durance et le Buëch. Le SMIGIBA s'engagerait à mettre à disposition des moyens techniques et humains.

Maurice CHAUTANT se demande comment on fait pour savoir ce que l'apron à mangé. Annelise LAMPE lui explique la procédure.

Albert MOULLET se positionne contre cette action.

Christian REYNAUD se dit favorable si le smigiba est destinataire de l'étude mais pense qu'au niveau moyens humain le smigiba est limité.

Annelise LAMPE rétorque que cela fait parti de ses missions.

Brigitte MONTET souhaite voir la convention mais Annelise LAMPE lui répond que celle ci n'est encore qu'à l'état de projet.

Carolyne VASSAS précise que si le smigiba ne signe pas convention les résultats nous serons transmis beaucoup plus tard.

Le vote de la délibération est reporté au prochain comité syndical afin que les élus puissent prendre connaissance de cette convention.

## 6 CONVENTION URCPIC DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Convention financière pour poursuivre accompagnement du SMIGIBA à la démarche participative menée sur Lus-La-Croix-Haute. Cet accompagnement vise à coordonner les réunions et les animations en perspective de la fête de l'eau à Lus-La-Croix-Haute le 29 ou 30 juin 2013.

La signature de cette convention est acceptée à l'unanimité.

## 7 VOITURE

Projet achat voiture:

- Voiture actuelle (Kangoo): fin contrat location en juillet 2013  
→ soit on poursuit la location (pas d'aides accordées),  
→ soit on prévoit son achat (50 % subventions Agence de l'eau)
  
- Actuellement, en plus de la Kangoo, les frais de déplacement s'élèvent à environ 1200 € annuel  
→ Projet d'achat d'une seconde voiture ? (50 % subventions Agence de l'eau)

Marc MICHEL veut savoir le kilométrage du Kangoo. Antoine GOURHAND répond 57 000 km.

Patrick AUBIN fait par à l'assemblée qu'au sein de la cc2b il a été mis en place un système de mise à disposition d'un véhicule publicitaire.

L'assemblée délibérante accepte à l'unanimité le rachat du véhicule actuel ainsi que la demande de subvention auprès de l'agence de l'eau.

Pour l'achat d'un second véhicule les élus proposent que le smigiba se renseigne d'abord sur la mise à disposition d'un véhicule publicitaire.

## 8 ADHÉSION SIEM

Rencontre des techniciennes des communautés de communes pour étude d'autres scénarii de clé de répartition + élus délégués du SMIGIBA : 18 avril 2013

Rencontre des élus en conseil communautaire à prévoir pour présenter le projet d'adhésion.

Carolyne VASSAS fait part des sujets soulevés par les techniciennes des communautés de communes et de certains élus à savoir la clé de répartition et les employées actuelles du SIEM.

Concernant la clé de répartition après présentation d'autres scénarii intégrant d'autres facteurs tel que le linéaire de cours d'eau, la population et la surface, le choix de la clé de répartition du smigiba actuelle est apparue comme la mieux adaptée.

Le choix final repose sur les élus du smigiba.

Concernant les employées actuelles du siem qui se constitue d'une chargée de mission à 80% (60% contrat de rivière et 20 % natura 2000) et d'une secrétaire comptable titulaire (6h par semaine), il a été proposé de négocier avec le siem le non renouvellement du contrat de la chargée de mission et le licenciement de la

secrétaire comptable.

## 9 SENTIER DE DÉCOUVERTE MARAIS DE MANTEYER

Le Document d'objectifs du site Natura 2000 Marais de Manteyer prévoit la création d'un sentier de découverte. Le financement de ce projet pourrait être assuré par la signature d'un contrat Natura 2000 non agricole non forestier qui serait porté par le SMIGIBA. Le montant de l'opération est estimé à 20 000 € HT.

L'engagement d'un marché à procédure adaptée pour la création d'un sentier et les demandes de subventions auprès des partenaires est approuvé à l'unanimité par les membres du comité syndical.

## 10 POINTS DIVERS

- Plan de gestion des alluvions

\* Présentation diagnostic global et étude de l'espace de mobilité (comité de pilotage 12 avril 2013)

\* Concertation: Deux réunions publiques prévues les 16 et 17 mai 2013 et 3 groupes de travail géographiques prévus les 30 et 31 mai 2013

Suite à la demande de plusieurs élus, un rencontre sera organisée en invitant les maires du bassin versant selon un regroupement géographique.

Pour représenter le SMIGIBA dans les groupes de travail géographiques, les volontaires par sous bassin versant sont :

- Buëch Aval : M. MOULLET et Mme MONTET
- Petit Buëch : M. AUBIN et M. CHAUTANT
- Grand Buëch : M. BLANCHARD et Mme DURAND

- Classement des cours d'eau

Carolyne VASSAS fait part à l'assemblée de sa réunion en préfecture le 23 avril. Les propositions de classement devant passé en comité de bassin le 15 mai les élus doivent se positionner afin de ne pas subir les propositions adoptées d'office.

Une classement a donc été proposé.

## 11 PROCHAINES DATES

- Réunions publiques plan de gestion des alluvions : 16 et 17 mai (17h30 - 19h30)
- Groupes de travail géographiques plan de gestion : 30 (17h30) et 31 mai (9h30 et 14h)
- Groupes de travail géographiques plan de gestion : 20 juin (9h30 et 14h) et autre date à définir
- Prochain comité syndical : 27 juin à 17 h

*L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à 20H30.*